

L'Éducation nationale est dans un moment de bascule qui la conduit dans l'État catastrophique du secteur de la santé. Les conditions de travail des personnels se dégradent et les travailleurs-euses subissent une perte de sens de leur métier : manque d'infirmier-es et d'assistant-es sociales face aux difficultés sociales de nos élèves de plus en plus criantes, manque d'AEd et d'AESH, qui subissent en plus la maltraitance institutionnelle, manque de personnels techniques et administratifs à qui on impose l'expérimentation de nouveaux outils...

## ABANDON DU CHOC DES SAVOIRS ...

Quant aux enseignant-es, le gouvernement continue d'augmenter les effectifs des classes en supprimant des postes et d'imposer des contre-réformes non préparées au mépris de l'épuisement des personnels.

## ABANDON DE LA RÉFORME DE LA VOIE PRO ...

Ainsi, la réforme de la voie professionnelle est dans la droite ligne de la logique de libéralisation du marché du travail, en réduisant les offres de formation des jeunes, quel que soit leur vœu, aux besoins du bassin d'emploi. C'est l'assignation des élèves à leur classe et à leur lieu de vie. C'est de nouveau un plan « social » qui se dessine chez les PLP avec la fermeture des formations considérées comme non insérantes.

Le Pacte aggrave les inégalités salariales, en premier lieu les inégalités femmes/hommes, sape les garanties statutaires et fissure les collectifs de travail.

## CREATIONS DE POSTES ...

Le choc des savoirs est un renoncement à toute ambition émancipatrice de l'École et instaure une ségrégation assumée entre les élèves en difficulté et les autres ainsi qu'une discrimination sociale.

L'organisation des enseignements de français et de mathématiques en groupes de niveaux en collège est une véritable usine à gaz, néfaste pour les élèves, particulièrement pour les plus fragiles et qui va dégrader les services des personnels. Les nouveaux programmes, la labellisation des manuels et la généralisation à tous les cycles des évaluations nationales vont restreindre la liberté pédagogique et remettre en cause la professionnalité des enseignant-es ; le DNB couperet et les « *prépa secondes* » vont aggraver le tri social.

## ARRÊT DE LA PRECARITÉ POUR LES PERSONNELS

Salaires, postes, conditions de travail, sens du métier, il y a urgence à redonner les moyens sous statut de fonctionnaires, à l'École publique gratuite et laïque de remplir ses missions au service de l'ensemble des élèves.

Ce n'est pas d'un choc des savoirs dont l'Éducation nationale a besoin mais bien d'un choc des moyens, partout selon les besoins. L'Éducation nationale ne peut faire l'économie de près de 700 millions d'euros.

Après les mobilisations massives des 1<sup>er</sup> et 6 février, des 8 et 19 mars et à l'image de la mobilisation pour un plan d'urgence en Seine-Saint-Denis, la CGT Éduc'action appelle l'ensemble des personnels à se réunir en assemblée générale pour établir leurs revendications et à débattre de la reconduction de la grève pour obtenir satisfaction et porter un projet d'École et de société émancipateur pour toutes et tous.

**ABANDON DU CHOC DES SAVOIRS ...**

C'est par la mobilisation et la grève dans la durée que nous obtiendrons les inévitables transformations au service des personnels et des élèves avec l'abandon de la réforme des retraites et de toutes les réformes de tri social, de la réforme du bac et du lycée à Parcoursup ; des créations massives de postes dans tous les corps, la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat, l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation et l'ouverture de négociations sur les grilles salariales.

**ABANDON DE LA RÉFORME DE LA VOIE PRO ...**

Dans l'immédiat, la CGT Éduc'action continue d'exiger l'abandon du Choc des savoirs, l'attribution des heures dédiées aux groupes de niveaux à la baisse des effectifs par classe ; l'abandon du Pacte au bénéfice d'une revalorisation salariale sans condition, de la réforme du LP et des évaluations nationales ; l'abandon des suppressions de postes, des fermetures d'écoles et d'établissements, une augmentation indiciaire de 400 € net de l'ensemble des personnels ; un statut de catégorie B pour les AESH, la titularisation sans condition de concours ni de nationalité.

Dans ce contexte la CGT Éduc'action appelle l'ensemble des personnels à la grève le 2 avril et à se réunir en AG pour débattre de la reconduction.

**CREATIONS DE POSTES ...**



**ARRÊT DE LA PRECARITÉ POUR LES PERSONNELS**

**REVALORISATION SALARIALE - AUGMENTATION DU POINT D'INDICE**